

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
et des Décisions du Maire

Séance du Lundi 03 Décembre 2018.

L'An deux mille dix-huit, le Lundi 03 décembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents :

20

P. RIO - D. ATIG - F. OGBI - Y. LE BRIAND – S. LAATIRISS - C. TAWAB KEBAY – P. TROADEC – A. ZERKAL - S. BELLAHMER – J. BORTOLI - C. VAZQUEZ – F. NDOMBELE – M. GAMIETTE - M. SOILIH - Y. BOUKANTAR – Y. ITOUA - C. RENKLICAY – S. GHENAIM – L. CAMARA - S. GIBERT.

Absents Excusés Représentés :

9

E. ETE représentée par Y. LE BRIAND – P. LOUISON représenté par C. VAZQUEZ – A. QAROUACH représenté par C. TAWAB KEBAY – M. AUBRY représentée par Y. ITOUA – G. BAGAVANE représenté par S. LAATIRISS – C. MABANZA représentée par F. OGBI – T. DIAWARA représentée par Y. BOUKANTAR – L. HERGAUX représentée par D. ATIG – S. GAUBIER représenté par S. GIBERT.

Absents :

6

C. M' PIANA – S. BENDIAB – D. DIARRA – G. BINOIS – K. OUKBI – A. LAMOTHE.

Délibération N° DEL – 2018 – 0125 : « *Motion : De soutien aux Gilets Jaunes – Leur colère doit être entendue* ».

Le Conseil Municipal,

Depuis le 17 novembre, de grandes mobilisations inédites ont eu lieu à Paris et dans tout le pays. Même si les actes de violence, d'où qu'ils viennent sont condamnables, ce mouvement des gilets jaunes renvoie à une colère qui couve depuis longtemps : fins de mois difficiles, pouvoir d'achat en baisse qui oblige certaines familles à vivre dans la privation ou la précarité, difficulté à se nourrir, se soigner, se loger, nombreux sont ceux qui disent leur souffrance, leur peur pour eux-mêmes et l'avenir de leurs enfants.

Cette colère, c'est celle de la France qui travaille et qui ne s'en sort pas, qui a le sentiment d'être l'éternelle perdante de l'économie mondialisée.

Cette France, c'est celle du rural, du péri-urbain, des villes moyennes, de nos banlieues, de ceux qui habitent loin de leur travail et qui prennent la voiture pour y aller. Cette France, c'est celle qui s'endette pour tout, pour se loger, pour se nourrir, pour se soigner et qui n'a plus les moyens maintenant de payer des cadeaux de Noël à ses enfants.

Cette France, c'est celle qu'on ne voyait pas dans les manifestations, c'est celle qui s'est tue pendant longtemps et qui en 2017 a cru que les choses allaient peut-être changer avec un président qui promettait un nouveau monde.

Cette France, c'est la nôtre, c'est celle de Grigny, celle de nos territoires où les difficultés s'accumulent, où les habitants ont le sentiment d'être assignés à résidence et qui voient l'avenir bouché, des injustices sociales et des injustices fiscales, devenues insupportables.

Cette France est très en colère. Elle se mobilise depuis bientôt deux semaines en occupant des ronds-points, des péages, des carrefours. Elle a dit qu'elle voulait retrouver sa dignité. Elle a découvert sa force et le soutien de l'immense majorité des Français qui se retrouvent dans ce bouillonnement de revendications. Maintenant nous sommes nombreux à partager cette colère.

Cette colère doit être entendue. Elle doit être entendue par ceux qui ont supprimé l'Impôt sur la fortune, qui ont baissé les APL, supprimé les emplois aidés, précarisé de nombreux retraités, offert en net 20 milliards d'euros de CICE profitant aux plus grosses entreprises et ne luttant pas contre les évasions fiscales. Elle doit être entendue par les auto-proclamés « premiers de cordée » qui sont bien silencieux et qui veulent à tout prix maintenir un cap dont personne ne veut.

Afin d'éviter que la crise politique ne s'approfondisse et ne s'ancre, il faut une solution politique avec des propositions immédiates et concrètes pour rétablir la justice fiscale, relancer le pouvoir d'achat, et faire baisser les prix à la pompe.

Le conseil municipal apporte son soutien au mouvement des gilets jaunes.

Le temps des atermoiements est terminé, il faut dès maintenant montrer que la mobilisation a été entendue. Au gouvernement et à la majorité de prendre leurs responsabilités !
La seule réponse est le progrès social.

Ainsi délibéré les, jours, mois et an susdits,

Le Maire,



Philippe RIO

Vote : Pour : 27
Absentions : 2 (S. GAUBIER – S. GIBERT)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le : 6 DEC. 2018

Transmis au contrôle de légalité le : 6 DEC. 2018